

Le salon « Besoin d’Hair » est spécialisé en coiffure masculine et taille de barbe. Un nouveau client, monsieur Germain, informe discrètement Thomas, le coiffeur qui le prend en charge, dès son arrivée dans le salon, de son état de santé : il est porteur du VIH (virus de l’immunodéficience humaine). Il souhaite rafraîchir sa coupe.



© 3RB - 2020

**ANALYSE DE LA SITUATION
DE TRAVAIL**

1. Observer et décrire avec précision la situation de travail. Exemples de méthodes pouvant être utilisées : 5M (Main d’œuvre, Milieu, Méthode, Matériel, Matière), ITMaMi (Individus, Tâches, Matériel, Milieu)...
2. Identifier les dangers spécifiques à la situation de travail.

**DEMARCHE DE
PREVENTION DU RISQUE
BIOLOGIQUE**

3. Identifier la (les) situation(s) exposante(s) au danger.
4. Identifier le (les) évènement(s) déclencheur(s).
5. Repérer dans la chaîne de transmission : agent(s) biologique(s) et réservoir(s), voie(s) d'exposition.
6. Lister le (les) dommage(s) possible(s).
7. Proposer des mesures de prévention : intrinsèque, collective, individuelle, instruction / information / formation.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

<p>Description de la situation de travail (5M)</p>	<p>Main d’œuvre : Thomas, coiffeur spécialisé en coiffure masculine Milieu : zone de coupe coiffage d’un salon de coiffure Méthode : diagnostic, shampooing, coupe Matériel : gants à usage unique, paire de ciseaux, rasoir à lames interchangeable, tondeuse, peigne, serviette, cape de coupe, brosse plate... et supports de travail (fauteuil, tabouret...) Matière : peau et cheveux de monsieur Germain</p>
<p>Identification des dangers spécifiques de la situation de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Danger biologique : virus de l’immunodéficience humaine (VIH) ▪ Danger physique : objets coupants (paire de ciseaux, rasoir, tondeuse)

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

<p>Identification de la (des) situation(s) exposante(s) au danger</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail au contact de la peau de monsieur Germain (cheveux non concernés dans le cas du VIH)
<p>Identification du (des) évènement(s) déclencheur(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contact direct des mains nues non protégées (risque augmenté si les mains de Thomas portent de petites lésions) avec le sang du client en cas de coupure.
<p>Repérage dans la chaîne de transmission</p>	<p>Agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Virus : VIH, agent biologique responsable du Sida (groupe 3) <p>Réservoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sang de monsieur Germain <p>Voie d'exposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie cutanéomuqueuse
<p>Identification du (des) dommage(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séropositivité pour le VIH
<p>Proposition de mesures de prévention</p>	<p>Protection intrinsèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage, lors du diagnostic, d'éventuelles lésions et des zones en relief (croûtes, boutons, grains de beauté, plaques d'eczéma.....) qui pourraient saigner ▪ Utilisation limitée du rasoir même la peau <p>Protection collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de matériel à usage unique : tour de cou, cape de protection, rasoirs jetables ▪ Élimination de la lame utilisée ainsi que tout objet souillé par le sang de pour monsieur Germain dans la filière DASRI ▪ Désinfection (à l'aide de lingettes désinfectantes à usage unique ou de spray) et stérilisation du matériel réutilisable (paire de ciseaux, tondeuse...) ▪ Produit hémostatique + gaze stérile ▪ Tri, gestion et nettoyage du linge (à 60°C) professionnel ou utilisation de linge à usage unique ▪ Nettoyage et désinfection des postes de travail <p>Protection individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lavage des mains ▪ Port de gants à usage unique pour la prévention des risques biologiques pendant la totalité de la prestation <p>Instruction / Information / Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation du personnel à la démarche de prévention des risques biologiques en particulier « Conduite à tenir en cas d'AES » ▪ Information discrète auprès du personnel du statut du client ▪ Mise à disposition et respect des protocoles à suivre en cas de risque de contamination